



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 31 MARS 2022

OBJET :

**Communication relative
à l'état des crédits
budgétaires consommés
du 1er janvier au 28
février 2022 et bilan
2021**

Nombre des membres
composant le
Comité syndical 31

En exercice..... 31

Présents à la
Séance 17

Représentés
par mandat 6

Absents 8

L'an deux mille vingt-deux, le trente et un mars, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Patrick OLLIER, le vingt et un mars, se sont réunis à 15h00 au siège de l'Établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12è.

Étaient présents :

Au titre de la Métropole du Grand Paris :

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

Patrick OLLIER,
François VAUGLIN

En téléconférence :

Vincent BEDU,
Sylvain BERRIOS,
Philippe GOUJON,
Patrice LECLERC,
Valérie MONTANDON,

Au titre du Conseil de Paris :

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

Pierre RABADAN,
Pénélope KOMITÈS,

Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :

En téléconférence :

Denis LARGHERO

Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :

En téléconférence :

Bélaïde BEDREDDINE,

Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

Chantal DURAND

En téléconférence :

Laurence COULON

Au titre de Troyes Champagne Métropole :

En téléconférence :

Jean-Michel VIART

Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :

En téléconférence :

Jean-Yves MARIN

Au titre de de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux :

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

Régis SARAZIN

Au titre de de la Région Grand Est :

En téléconférence :
Annie DUCHENE

Étaient absents excusés :

*Sylvain RAIFAUD,
David ALPHAND,
Jean-Noël AQUA,
Jérôme LORIAU,
Jean-Michel BLUTEAU,
Magalie THIBAULT,
Mohamed CHIKOUCHE,
Jean-Pierre ABEL,*

Avaient donné pouvoir de voter en son nom :

*Christophe NAJDOVSKI donne pouvoir à François VAUGLIN
Dan LERT donne pouvoir à Pierre RABADAN
Grégoire De la RONCIÈRE donne pouvoir à Jean-Michel VIART
Josiane FISCHER donne pouvoir à Denis LARGHERO
Frédéric MOLOSSI donne pouvoir à Bélaïde BEDREDDINE
Jean-Pierre BARNAUD donne pouvoir à Chantal DURAND*

La majorité des membres étant présente,

Monsieur VIART a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Valéry MOLET, Directeur général des Services, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Les réalisations budgétaires font l'objet d'un suivi rigoureux et régulier, dont il a été souhaité faire part aux membres du Comité syndical, dans le cadre de la poursuite de l'objectif d'amélioration du taux d'exécution du budget.

Le budget primitif de l'EPTB pour 2022 a été approuvé le 8 décembre 2021 pour un montant global de 72,47 M€, répartis entre la section de fonctionnement à hauteur de 21,16 M€, dont 13,3 M€ de dépenses réelles, et la section d'investissement à 51,31 M€.

Les taux de réalisation à la date du 28/02/2022 sont les suivants :

Fonctionnement 2021 au 28/02	1 634 172,41 €	12,29%
Investissement 2021 au 28/02	343 197,88 €	0,67%

En section d'investissement, ce taux est un peu plus faible que ceux constatés ces dernières années à la même période (0,88% en 2021 et 2,61% en 2020), mais cela s'explique par la masse budgétaire globale qui est beaucoup plus importante en 2022 (51 M€ en investissement contre 27,88 M€ en 2021 et 17,31 M€ en 2020).

En section de fonctionnement, le taux de consommation des crédits est en revanche un peu plus élevé que les années précédentes (12,29 % contre 10,56% en 2021 et 10,41 % en 2020). Là encore, la masse budgétaire est en cause. En effet, les charges de fonctionnement ont diminué (13,3 M€ contre 13,8 M€ en 2021).

Concernant les dépenses de personnel, le taux de consommations de 15 % des crédits est constaté, ce qui est stable par rapport à la même période en 2020 et 2021.

Les évolutions de ces taux de réalisation du début d'exercice ne sont pas le reflet de ce que sera l'exercice 2022.

Vous trouverez ci-dessous les graphiques récapitulatifs des évolutions comparées.

Bilan budget 2021 :

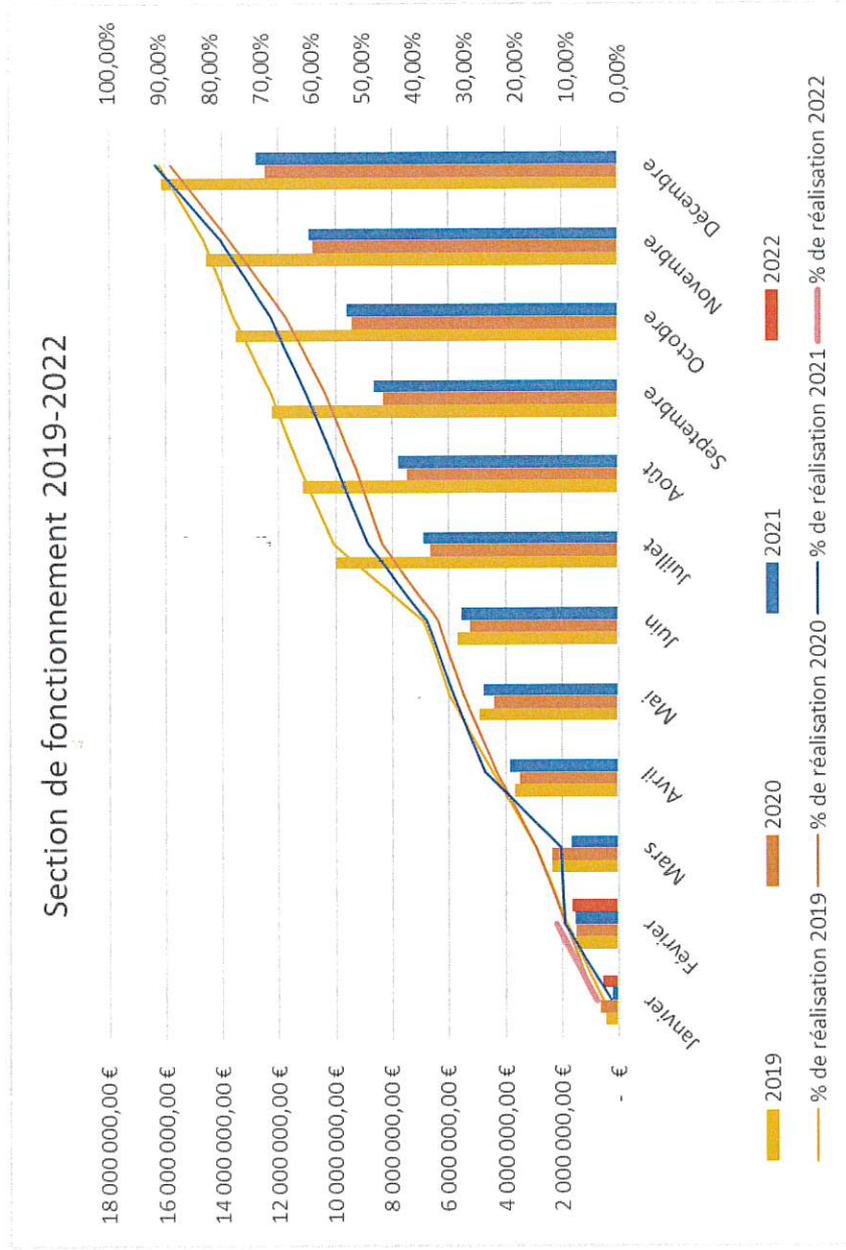
Taux d'exécution :

Section de fonctionnement	92,61 %
Section d'investissement	79,58 %

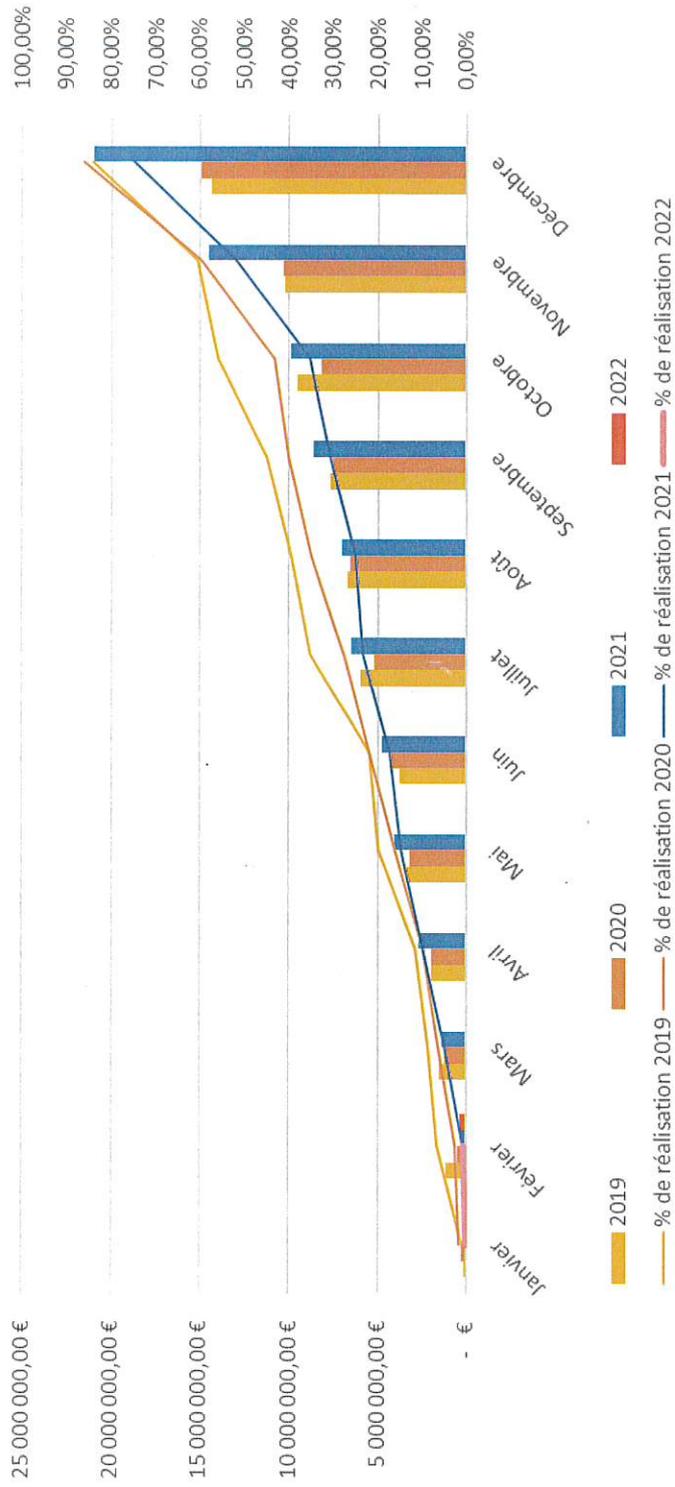
Les taux de réalisation constatés reflètent la mobilisation des équipes qui mènent à bien les opérations prévues au plan pluriannuel d'investissement (PPI) et qui sont indispensables au maintien en état des lacs-réservoirs, au déploiement du projet de la Bassée et de façon plus générale à la modernisation de l'établissement.

Le compte administratif et le compte de gestion définitifs 2021 seront présentés au prochain comité syndical.

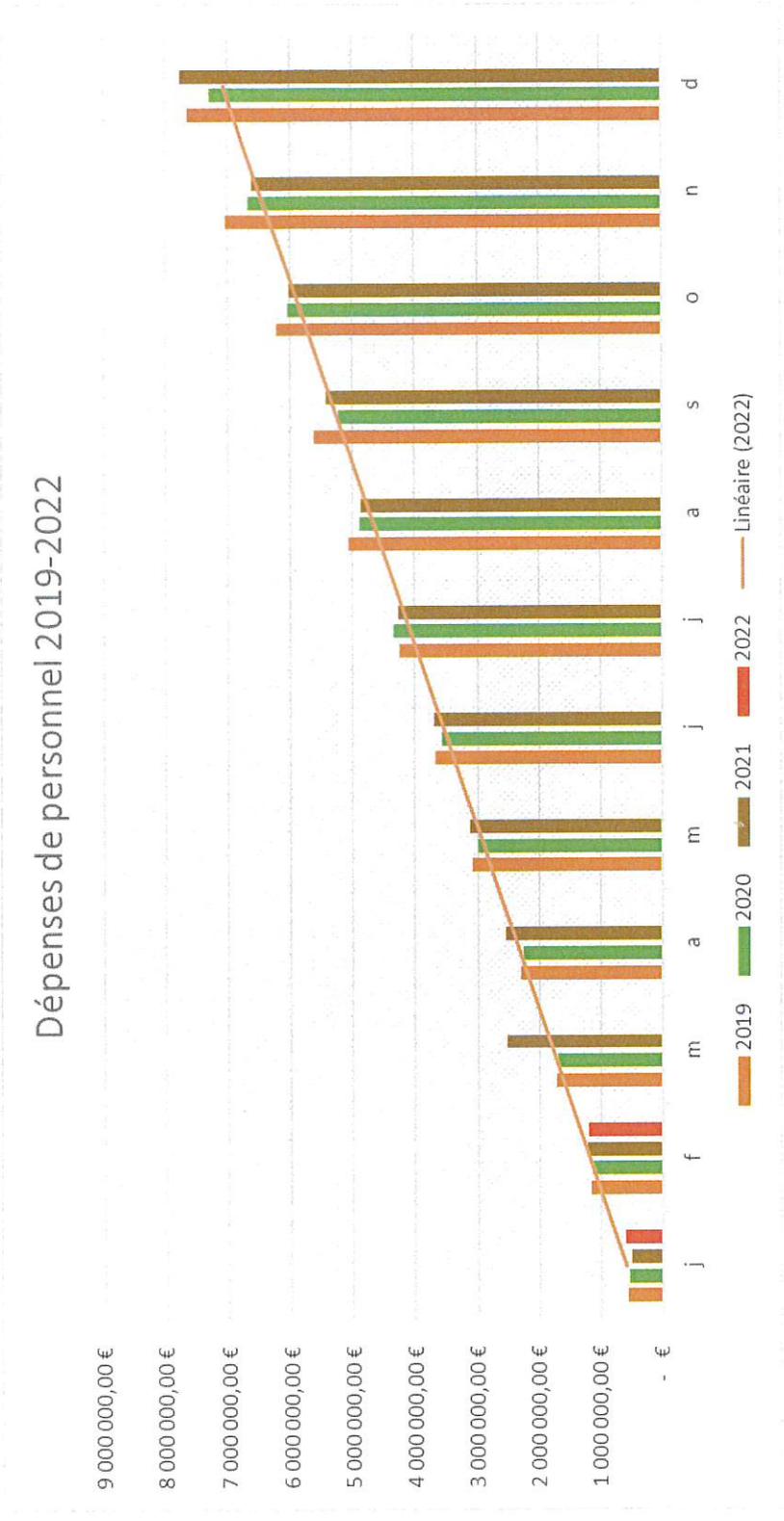
Taux de consommation des crédits 2019-2022



Section d'investissement 2019-2022



MASSE SALARIALE



Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte de cette communication.

DÉLIBÉRATION

Le Comité syndical,

VU le compte-rendu présenté ci-dessus ;

À l'unanimité,

DONNE ACTE à Monsieur le Président de sa communication relative à l'état des crédits budgétaires consommés en 2022, du 1^{er} janvier au 28 février 2022.

Le Président,


Patrick OLLIER

Ancien Ministre

Maire de Rueil-Malmaison

Président de la Métropole du Grand Paris